

Introduction du manuel de cotation de la MD3A

Ces considérations préalables sont nécessaires au lecteur afin qu'il puisse envisager et saisir globalement le fonctionnement de la méthode des trois axes que nous proposons pour le CAT et ce, de la manière la plus simple et la plus efficiente possible.

La grille que nous proposons comme méthode de cotation est composée de trois axes qui structurent le travail de repérage que devra opérer le clinicien sur le récit thématique de l'enfant à chaque planche du CAT. **Chaque axe vise une facette précise du récit** c'est-à-dire qu'il a pour fonction de mettre l'accent sur un aspect particulier de ce dernier. Ce sont l'articulation et la complémentarité de ces trois axes qui permettront de bénéficier d'une vision d'ensemble du récit thématique au sens où ils formalisent **les trois perspectives, les trois facettes selon lesquelles le récit CAT doit être envisagé** :

- l'axe **Perception (axe P)** qui cible particulièrement le processus perceptif et le repérage des éléments présents/absents dans le récit de l'enfant au regard du contenu manifeste (personnages et éléments de l'environnement) ;
- l'axe **Contenu (axe C)** qui cible particulièrement le contenu thématique du récit à travers plusieurs dimensions : la structure générale, la dramatisation (repérage des personnages, modalités relationnelles) et les éléments de forme du récit ;
- l'axe **Langage et Situation Projective (axe LSP)** qui cible particulièrement le langage verbal, le langage moteur et les éléments qui ont trait à la situation projective (référence à la situation projective, chocs aux planches).

Chaque axe comprend plusieurs catégories de cotation c'est-à-dire un regroupement formalisé de plusieurs items de cotation.

Axe → Catégorie de cotation → Items de cotation

Au sein de notre grille, nous avons créé deux types particuliers de catégories de cotation :

- **les catégories de cotation globale** c'est-à-dire qu'il revient au clinicien de *choisir un seul item qui sera le plus représentatif du récit de l'enfant*. Pour ces catégories de cotation globale, un seul item doit nécessairement être coté pour chaque planche.

Introduction du manuel de cotation de la MD3A

Pour l'axe **Perception** (axe P), il s'agit de la catégorie **PG** ; pour l'axe **Contenu** (axe C), il s'agit des catégories **CT**, **CD** et **CIP** ; pour l'axe **Langage et Situation Projective** (axe LSP), il s'agit de la catégorie **LG**.

Pour plus de facilité, nous recommandons au clinicien de coter les catégories de cotation globale *en dernier*, c'est à dire après avoir coté toutes les autres catégories de cotation de l'axe car elles en constituent en quelque sorte la synthèse. L'intérêt de ce type de catégorie est de pouvoir bénéficier d'une vue d'ensemble pour chaque axe.

- **les catégories de cotation spécifique** c'est-à-dire que le clinicien aura à coter les items à *chaque fois que le phénomène apparait dans le récit de l'enfant et ce même s'il apparait à de nombreuses reprises*. Ce type de catégorie constitue la grande majorité de la grille de cotation puisqu'il s'agit de toutes les catégories qui ne sont pas des catégories de cotation globales.

Il nous faut ici rapidement préciser des termes que nous utilisons dans la grille de cotation et plus particulièrement pour l'axe **Perception** (axe P). Pour chaque planche du CAT, nous considérons que deux aspects doivent être pris en compte : le fond et la forme. Au sein de notre grille, nous proposons des catégories de cotation visant ces deux aspects particuliers.

Le fond de la planche est constitué par *le décor* et par *les éléments de l'environnement* qui le constituent.

Le décor est le lieu au sein duquel les personnages sont figurés. Pour exemples, la forêt ou les bois à la planche 4, un terrier ou une grotte à la planche 6, une salle de bain ou des toilettes à la planche 10.

L'environnement est constitué d'un nombre d'éléments variables en fonction des planches, il s'agit simplement de tous les éléments qui sont présents sur la planche (cf. contenu manifeste de chaque planche). Nous donnons ici quelques exemples non exhaustifs : le panier, le chapeau, le vélo, la maison à la planche 4 ; les lianes, les fleurs, les arbres à la planche 7 ; le canapé, le tabouret, le cadre, le sol à la planche 8.

La forme est constituée par *les personnages* qui sont figurés sur la planche et qui, en tant que formes, se détachent du fond de la planche.

Introduction du manuel de cotation de la MD3A

Au sujet de la cotation pour **les catégories spécifiques**, c'est-à-dire les items qui doivent être cotés à chaque apparition du phénomène dans le récit de l'enfant, nous considérons que la cotation doit être formalisée prioritairement en fonction des coupures et arrêts inhérents au récit de l'enfant.

Prenons pour exemple le fragment du récit d'un enfant de 4 ans à la planche 3 : « *Un lion qui veut manger la souris...qui veut manger la souris...et...il...est azis sur une zaise et il a des cannes* ». Dans cet exemple, il faudra coter certains éléments (thématique de danger + relation négative) pour la première proposition, d'autres éléments pour la seconde proposition (répétition) et ainsi de suite.

Le dernier point qu'il nous semble important de préciser ici et qui peut potentiellement poser problème au clinicien qui est confronté à la cotation d'un récit thématique est **la question du pluriel** et ce, à plusieurs titres.

Concernant le repérage des différents éléments de l'environnement (Axe P), la norme est de coter autant de fois qu'un élément est nommé dans le récit que ce soit directement le cas (« deux bols » à la P1 ; coter deux fois le procédé **PE5** « mention d'un élément de l'environnement ») ou qu'il y ait un déterminant pluriel qui le précède (« les bols » à la P1 ; coter également deux fois le procédé **PE5**).

Concernant le repérage des personnages absents/présents, nécessaire à la catégorie **PP** incluse au sein de l'**axe Perception** (axe P), la méthode pour repérer les personnages est la suivante : il faut analyser le plus précisément possible en fonction du contenu manifeste de la planche, et ce pour chaque récit dans son ensemble, la présence des personnages à partir soit *de leur désignation directe*, soit *des pronoms utilisés pour les désigner*.

Si, au regard de l'ensemble du récit, un personnage est absent/non mentionné, il faudra coter la non-perception du personnage dans le récit. Si deux personnages manquent, il faudra coter deux fois la non-perception du personnage, et ainsi de suite. Néanmoins, cette règle se trouve régulièrement contrariée par les aléas des narrations au CAT et ce, particulièrement par rapport au pluriel indéfini.

Introduction du manuel de cotation de la MD3A

C'est pourquoi il nous semble important de donner quelques exemples en prenant appui sur des récits d'enfants à la planche 2, cette planche comprenant trois personnages sur le plan du contenu manifeste :

« **Trois ours qui tirent une corde pour aider l'autre ours à remonter** ».

« **Y a un...(S)...un ours qui tire une corde...y a encore un ours...un petit ours...(S)...y se bagarrent pour la corde et sont dehors** ».

« **Y en a deux ours qui tirent la ficelle et...et...et y a un petit ours qui aide le grand et l'autre c'est un méchant** ».

Pour ces configurations, il n'y a pas de difficulté particulière car les trois personnages peuvent effectivement être repérés dans le récit, conformément au contenu manifeste.

« **Deux ours qui tirent une corde...voilà c'est tout** ».

Ici, deux ours sont mentionnés dans le récit alors que le contenu manifeste de la planche en comprend trois. Le clinicien devra donc coter l'absence d'un personnage.

« **Y tirent tous...et c'est dur hein** ».

« **Ils sont en train de tirer la corde...ils vont pas glisser je pense...y font ça comme une guerre ou comme une bagarre** ».

Ces deux exemples posent en revanche problème car il est impossible de repérer si tous les personnages sont perçus, c'est à dire mentionnés dans le récit. Dans ce cas précis, nous pensons qu'il est important de suivre la convention établie par la langue française qui est le support de la symbolisation secondaire et véhicule de la représentation.

Ainsi, la présence d'un pronom indéfini implique nécessairement le repérage de seulement 2 personnages (le minimum pour utiliser le pronom). Dans le cas de la planche 2, cela signifie qu'il faudra coter l'absence d'un personnage car le contenu manifeste en compte 3. Quand le terme « famille » apparaît dans le récit, par convention on repère 3 personnages.

Nous souhaitons ici insister sur cette norme particulière que nous proposons et qui permet de signifier à travers la cotation le fait à la fois qu'il y ait un personnage qui n'apparaisse pas dans le récit de l'enfant et que les personnages soient peu différenciés au sein de ce dernier.

Précisons qu'il faut effectuer ce repérage *dans l'intégralité du récit* c'est-à-dire que si le pronom « ils » est utilisé au début du récit sans qu'il y ait de différenciation des personnages mais qu'au

Introduction du manuel de cotation de la MD3A

fur et à mesure du récit se dégage le nombre de personnages correspondant au contenu manifeste, le clinicien devra considérer que tous les personnages sont bien perçus.

Pour les planches 3, 5, 7 et 10 où ne figurent que deux personnages, l'utilisation du pronom « ils » n'engage pas de cotation particulière sur ce plan puisqu'il n'y a bien que deux personnages au niveau du contenu manifeste. Pour la planche 8 qui comprend quatre personnages, l'utilisation du seul pronom « ils » dans le récit entraîne la cotation de l'absence de deux personnages. Si, à cette même planche, le seul terme de « famille » est utilisé, il faudra donc coter l'absence d'un personnage.

Sur le strict plan de la cotation, **ce que narre l'enfant doit être coté** et ce, *même s'il revient sur ce qu'il a dit ou annule des représentations mentionnées en amont*. Le fait que l'enfant rectifie ou modifie certains éléments de la narration ne change rien au fait qu'il les ait mentionnés au départ.